



Isserteaux

Octobre 2023



SOMMAIRE

Mot du Maire	2
Travaux & Projets	3
Ça se passe ici	4
Etat Civil	6
Services	8
Vie Scolaire	10
Les associations	12
Ciné-Parc	18
Randonnée	19
Les dates à retenir	20

Le Mot du Maire

Bonjour à toutes et à tous,

J'espère que vous avez passé de bonnes vacances d'été.

Les travaux d'enfouissement de la ligne à haute tension sont en partie achevés, mais d'autres vont débiter courant octobre. En effet, les travaux d'aménagement du bourg devant démarrer, en principe, au cours de l'année 2024, le S.I.A.E.P. Rive Gauche de la Dore a décidé de renouveler en amont une partie du réseau d'eau potable du Bourg.

Face à de nombreux défauts de transmission de l'ancien système d'alerte, il a été décidé d'adhérer à « Panneau Pocket ». C'est un système fiable qui permet également la transmission de photos, croquis, etc. Le téléchargement de l'application est gratuite pour les usagers et permet la transmission en temps réel des informations. Toutes les infos figurent sur le flyer que nous vous avons distribué. La Gendarmerie, le SIAEP RGD et de nombreux autres organismes utilise cette application sécurisée. L'ancien système perdurera cependant, sachant que sa capacité est restreinte.

De nombreuses doléances concernant les animaux (notamment aboiement de chiens, gênes occasionnées par certains troupeaux de bovins) me parviennent ou parviennent aux Gendarmes. N'hésitez pas à communiquer avec vos voisins afin de régler ces différents problèmes à l'amiable, avant de demander l'intervention du Maire ou des Gendarmes. Profitons bien de notre belle campagne loin du bruit, des mobylettes et autres engins à moteurs, ainsi que des fumées d'usine, etc....

Je me tiens cependant à votre disposition.

Nous avons eu un assez bel été avec quelques précipitations au mois de juin & juillet, permettant à nos agriculteurs de faire une bonne récolte de fourrage et de paille.

Enfin pour terminer je rajoute une information de dernière minute. Cette année la Gendarmerie de VEYRE-MONTON organise de nouveau une réunion d'information, qui aura pour thème « Les escroqueries par internet ». Elle aura lieu le 08 décembre 2023 à partir de 09 heures 30.

Portez vous bien.

Votre Maire,

Jean-Claude BATISSON

Travaux et projets



Jardin d'Enfants

Afin de compléter les jeux déjà en place et pour le plaisir de nos plus jeunes, un tourniquet va prochainement être installé.

Pétanque

Un lieu intimiste au coeur du bourg pour les passionnés du cochonnet a été créé cet été.

Local technique

L'acquisition d'un local technique est à l'étude. La construction d'un bâtiment neuf ayant été rejetée, la commune se réoriente vers 2 bâtiments en vente actuellement sur la commune.



Chaudière école

Dans le cadre du programme énergétique, le département propose dans le cadre de Cocon63-3 la réalisation d'une étude portant sur l'état de notre chaudière collective. Celle-ci sera entièrement prise en charge par le Département qui viendra prochainement faire un état des lieux de notre installation.

Matériel de déneigement

La commune va faire l'acquisition de chaînes à neige et d'une saleuse. Ce matériel de déneigement est éligible à une subvention du Département du Puy-de-Dôme au taux de 80 %. La commune autofinancera la saleuse à hauteur de 1 761,37 € et les chaînes à hauteur de 520 €.

Mise en beauté



Notre équipe technique prend grand soin de notre commune. Vous aurez pu constater les travaux de remise en beauté de la serve et du lavoir réalisés cet été.

Taxes

Au vu de la conjoncture, et considérant que les valeurs locatives subissent déjà une augmentation de 7.10% par la Loi de Finances 2023, nous avons décidé de ne pas augmenter les taux.

Taxe foncière (bâti)	Taxe foncière (non bâti)	Taxe habitation Résidence Secondaire
33.97%	87.24%	8.24%

Ça se passe ici

Recensement

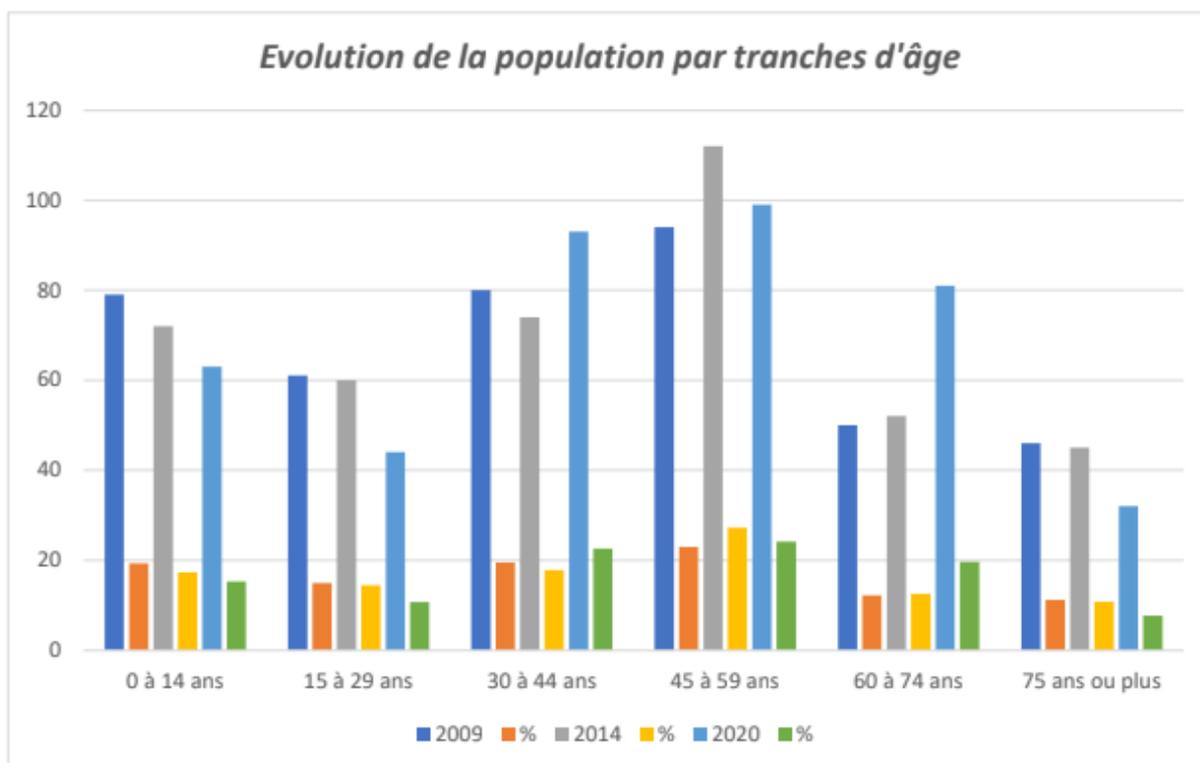
La commune d'Isserteaux a été concernée par le recensement de sa population en 2022. Vous pourrez prendre connaissance du comptage validé par l'INSEE ainsi que de l'évolution et structure de la population depuis le recensement de 2009.

Résultat du comptage issu de la collecte réalisée en 2022

Nombre de logements en habitation principale	204
Nombre de logements en résidence secondaire, logements vacants ou occasionnels	96
Population totale	422 habitants

Evolution et structure de la population en 2020 selon les sources de l'INSEE (le recensement 2022 n'étant pas inclus dans ces données)

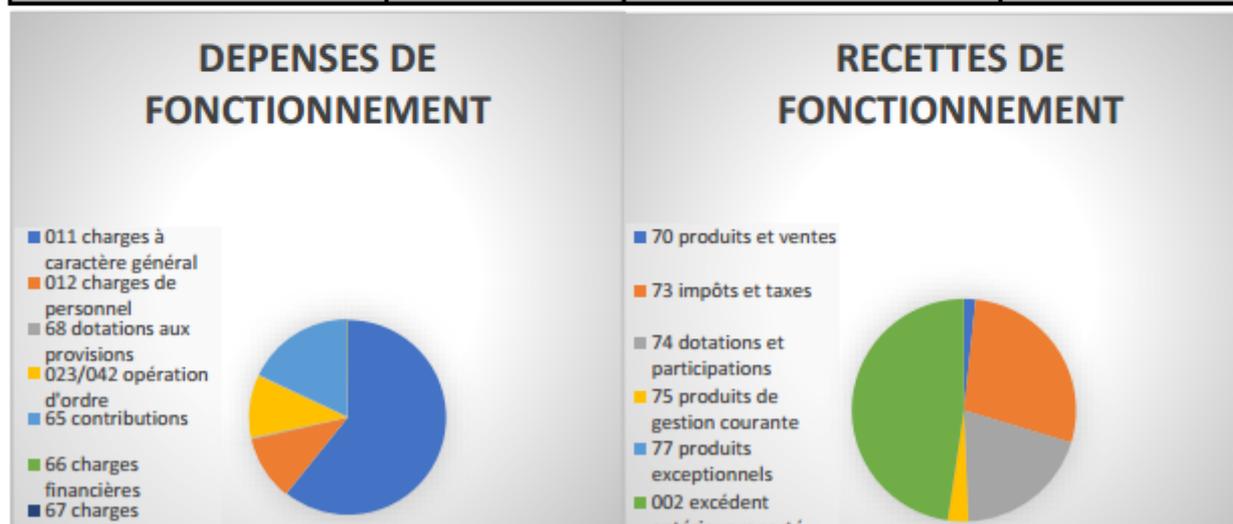
	2009	%	2014	%	2020	%
0 à 14 ans	79	19,3	72	17,3	63	15,3
15 à 29 ans	61	14,9	60	14,4	44	10,7
30 à 44 ans	80	19,5	74	17,8	93	22,6
45 à 59 ans	94	22,9	112	27,2	99	24,1
60 à 74 ans	50	12,2	52	12,5	81	19,6
75 ans ou plus	46	11,2	45	10,8	32	7,7
Total	410		415		412	



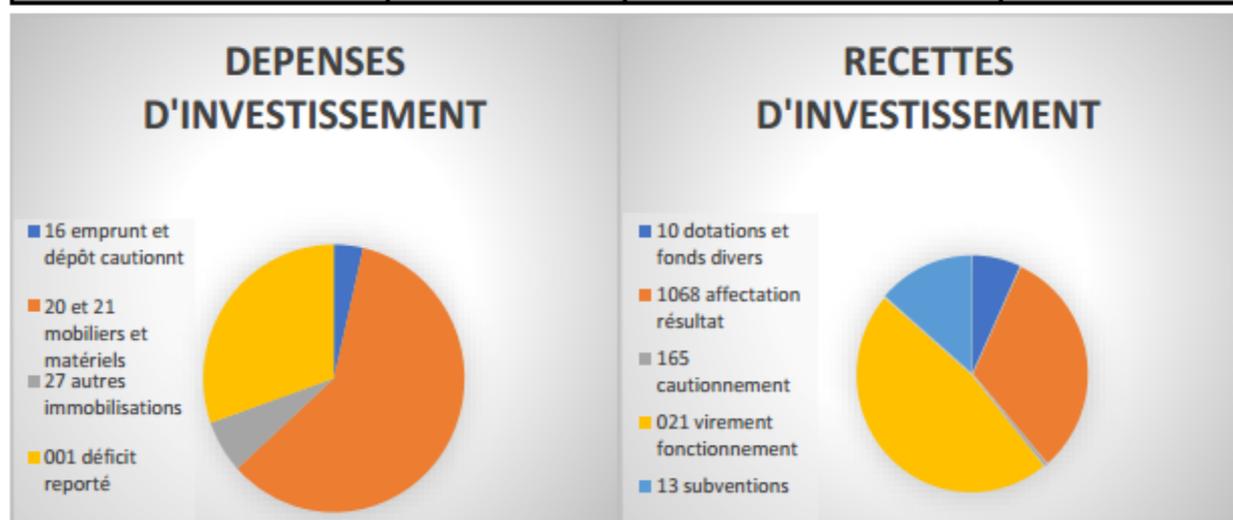
Ça se passe ici

Budget 2023

Fonctionnement			
Chapitre dépenses	Montant €	Chapitre recettes	Montant €
011 charges à caractère général	361 729,00	70 produits et ventes	9 999,90
012 charges de personnel	63 755,00	73 impôts et taxes	166 842,00
68 dotations aux provisions	1 000,00	74 dotations et participations	117 079,00
023/042 opération d'ordre	61 848,00	75 produits de gestion courante	17 702,00
65 contributions	105 900,00	77 produits exceptionnels	0,00
66 charges financières	664,00	002 excédent antérieur reporté	283 773,10
67 charges exceptionnelles	500,00		
Total	595 396,00	Total	595 396,00



Investissement			
Chapitre dépenses	Montant €	Chapitre recettes	Montant €
16 emprunt et dépôt cautionnt	4 725,00	10 dotations et fonds divers	8 932,00
20 et 21 mobiliers et matériels	78 095,93	1068 affectation résultat	41 822,00
23 constructions	0,00	165 cautionnement	500,00
27 autres immobilisations	8 332,00	021 virement fonctionnement	61 848,00
001 déficit reporté	39 821,07	13 subventions	17 872,00
Total	130 974,00	Total	130 974,00



Ça se passe ici

Vous informer

Jusqu'à présent, nous vous informions des événements de la communes par SMS, email via le système de télé-alerte. Ce système bien que pratique comporte quelques contraintes : limitation du nombre de caractères, pas d'envoi d'image ou document possible. Vos coordonnées devaient également être transmises en mairie et mises à jour le cas échéant.

Panneau pocket une application pour alerter en temps réel a été sélectionné pour mieux vous informer.



Les informations et alertes de la Commune sont sur PanneauPocket

100% GRATUIT

100% ANONYME

SANS PUBLICITÉ



1 Téléchargez gratuitement l'application PanneauPocket sur votre store ou en flashant le QR Code

2 Recherchez ensuite sur PanneauPocket la commune, le code postal ou cliquez sur "recherchez autour de moi"

3 Cliquez sur le cœur pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications en temps réel

Accessible également sur ordinateur app.panneaupocket.com

Commémorations

LES PROCHAINES DATES:

- Samedi 11 novembre 2023 à 10h 30 - Commémoration de la Victoire et de la Paix, jour de l'anniversaire de l'Armistice, et hommage à tous les MORTS POUR LA FRANCE.
- Samedi 16 décembre 2023 (heure non communiquée)-Commémoration de la rafle du 16 décembre 1943.



Etat Civil



NAISSANCES

Milo CHAMPROBERT

Bouffevent—25 juin 2023

Arya FORCE

Badassat—07 juin 2023

Albane GIRY

Roussel—04 avril 2023



MARIAGES

Barbara GUILLE et Matthieu DELAIGUE

Gague—20 janvier 2023

Fabrice CHARBONNEL et Jenna LOISEAU

Route de Sugères (dom. Lezoux)—28 mai 2023

Ça se passe ici



Le 20 août, le hameau de Segnoux a tenu son traditionnel « repas du village ». Sauf empêchement important, les habitants tiennent maintenant à ce moment de pure convivialité, réunissant toutes les générations. Deux grands barnums nous ont abrités, donnant à ces moments un côté champêtre bien agréable. Les jeunes qui sont partis faire leur vie reviennent régulièrement, avec dans leurs bagages des conjoints, qui découvrent souvent cet aspect de la vie dans les hameaux. Et cette année, malgré quelques absents excusés, nous étions une belle tablée de trente deux mâchoires prêtes à travailler. Les entrées et desserts confectionnés en famille ont parfaitement encadré les traditionnel jambon au miel

cuit au four à pain et les pommes boulangères additionnées de lard. Nous n'avons bien sûr pas oublié les fromages locaux, étalés sur des tartines du pain cuit dans notre four. Et le soir, une bonne vingtaine de convives sont de nouveau montés à l'assaut des morceaux restants, réchauffés dans le four resté en température.

De biens bons moments, synonymes de cette qualité de vie propre à l'Auvergne, et si bien préservée dans notre commune.

Daniel MEURINE



Résultats d'analyses

Paramètre	Valeur	Limite de qualité	Référence de qualité
Entérocoques /100ml-MS	<1 n/(100mL)	≤ 0 n/(100mL)	
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	>300 n/mL		
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1 n/mL		
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1 n/(100mL)		≤ 0 n/(100mL)
Escherichia coli /100ml - MF	<1 n/(100mL)	≤ 0 n/(100mL)	
Température de l'eau *	21,5 °C	≥ et ≤ °C	≥ et ≤ 25 °C
Coloration	<5 mg(Pt)/L		≤ 15 mg(Pt)/L
Couleur (qualitatif) *	Aucun changement anormal		
Aspect (qualitatif)	Aspect normal		
Odeur (qualitatif)	Aucun changement anormal		
Saveur (qualitatif)	Aucun changement anormal		
Turbidité néphélométrique NFU	<0,1 NFU		≤ 2 NFU
Chlore libre *	<0,03 mg(Cl ₂)/L		
Chlore total *	<0,03 mg(Cl ₂)/L		
pH *	7,9 unité pH		≥6,5 et ≤ 9 unité pH
Conductivité à 25°C *	392 µS/cm		≥200 et ≤ 1100 µS/cm
Ammonium (en NH ₄)	<0,05 mg/L	≥ et ≤ mg/L	≥ et ≤ 0,1 mg/L
Arsenic	4,38 µg/L	≤ 10 µg/L	

ESTANDEUIL ■ Les élus visitent les ouvrages d'eau potable du Siaep

Captage, qualité, travaux

Un captage qui permet d'alimenter 15 communes en eau potable, la préservation de la qualité de l'eau et des travaux : les élus ont visité les ouvrages d'eau potable du Siaep.

Les élus du Siaep Rive Gauche de la Dore, le vice-président en charge de l'environnement au Conseil départemental du Puy-de-Dôme, les maires des communes et des représentants des Communautés de communes étaient sur le terrain, ce lundi, pour se rendre compte de la diversité et de la technicité des ouvrages d'un Syndicat d'alimentation en eau potable.

Après un hiver exceptionnellement sec, l'eau est au centre de toutes les préoccupations en ce début de période estivale.

Jusqu'à 2.400 m³ par jour

M. Gonin, président du



VISITE. Les élus ont évoqué la préservation de la qualité de l'eau.

Siaep, et les salariés ont ouvert la trappe du puits de captage des Garvières, sur la commune de Pont-du-Château, qui permet l'alimentation en eau potable de quinze communes, soit près de 8.000 habitants. Cet ouvrage d'une profondeur de plus de 7 mètres possède deux pompes immergées et quatre drains rayonnants qui permettent de produi-

re jusqu'à 2.400 m³ par jour.

Le travail mené pour la préservation de la qualité des eaux a également été présenté. En effet, grâce à une collaboration avec le CEN Auvergne et le Siaep de la Basse Limagne, une zone tampon de plus de 250 mètres autour du champ captant semé de prairie a été créé après

l'acquisition de parcelles agricoles et d'échanges fonciers.

La visite s'est poursuivie par la station de pompage de Bongheat pour présenter les travaux de renouvellement de l'ensemble de la partie hydraulique réalisés à l'automne 2022 pour un montant de 50.000 € HT avec la participation du Conseil départemental. ■

Service SIAREC

Qu'est ce que le SIAREC et quel est son rôle ?

C'est un Syndicat Intercommunal d'Assainissement. Il regroupe 30 communes qui lui ont transféré leur compétence assainissement. Les décisions sont prises par des délégués issus des conseils municipaux des communes adhérentes.

Le SIAREC collecte les eaux usées, assure leurs transports, afin qu'elles soient traitées aux stations d'épuration, pour l'assainissement collectif. Il est chargé du contrôle de tous les systèmes d'assainissement effectuant la collecte, le traitement, l'épuration, l'infiltration ou le rejet des eaux usées domestiques des habitations non raccordées au réseau d'assainissement collectif.

Informations complémentaires :

- Les formulaires « demande d'installation d'un ANC » et « Mandat et engagement du bénéficiaire » seront fournis par le SPANC du SIAREC.
- Le diagnostic de l'installation peut être mis à jour par le SPANC.

Les agents du SPANC seront présents à chaque étape de votre projet.

SIAREC

ZAC des Littes - 4 rue Bernard Barot
DALLET - 63111 MUR SUR ALLIER
Tél : 04.73.83.47.80 / contact@siarec.fr

Vous devez ou souhaitez mettre en conformité votre installation d'Assainissement Non Collectif (ANC) ?



Bénéficiez d'une aide financière du Conseil Départemental



Pour toute demande de subvention, veuillez vous adresser uniquement au Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) du SIAREC :
au 06 49 30 07 25 ou par mail : contact@siarec.fr

Financier	Conseil départemental du Puy-de-Dôme
Critères d'éligibilité	ANC non conforme présentant un risque sanitaire ou environnemental avec travaux de remise aux normes obligatoires. Absence d'ANC Sans plafond de ressource
Taux d'aides	Dépenses plafonnées à 10 000 € HT 20% de 9 500 € HT pour les travaux et 20% de 500 € HT pour l'étude de sol MONTANT MAXIMUM D'AIDE = 2 000 € TTC
Conditions	L'étude de sol et de définition de filière est obligatoire. Les travaux doivent obligatoirement être réalisés par une entreprise. Les travaux ne peuvent pas commencer avant l'accord du Conseil Départemental.
Délais et dossier à fournir	Début Novembre 2023 : Vous devez transmettre au SPANC, votre dossier* comportant les pièces suivantes : <ul style="list-style-type: none">- Un diagnostic de l'installation datant de moins de 4 ans,- Une étude de sol et de définition de filière réalisée par un bureau d'étude,- La facture acquittée de l'étude de sol,- Le formulaire « Demande d'installation d'un ANC » complété,- Le formulaire « Mandat et engagement du bénéficiaire » complété,- 2 devis dont 1 signé d'entreprises de terrassement,- Un RIB. Décembre 2023 : Le SPANC transmet un dossier complet au conseil départemental. Avril 2024 : Quelle soit favorable ou défavorable, une réponse vous sera apportée. Après les travaux : Vous devez transmettre au SPANC, les pièces suivantes : <ul style="list-style-type: none">- Le rapport de bonne exécution des travaux réalisé par le SPANC,- La facture acquittée des travaux.

Les travaux ne peuvent pas commencer avant cette réponse.

Vie Scolaire

Evolution tarifaire cantine et garderie

Tarifification sociale de la cantine – Mise en place de la « cantine à 1€ »

Dans le cadre de la Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, l'État soutient la mise en place de la tarification sociale dans les cantines scolaires pour 1 € maximum. Depuis sa création, le dispositif « cantine à 1 € » connaît plusieurs évolutions. L'ensemble des communes éligibles à la Dotation de Solidarité Rurale (DSR) « péréquation » peuvent bénéficier de ce dispositif (et non plus seulement les communes éligibles à la fraction « cible » de la DSR). Le soutien financier de l'Etat s'élève à 3,00€ par repas facturé à 1,00€ ou moins (contre 2,00€ précédemment). L'État s'engage pour 3 ans au travers de la signature d'une convention avec la collectivité et donc le S.I.M.I. Le S.I.M.I étant éligible à ce dispositif, plusieurs simulations ont été étudiées depuis ce début d'année pour que le montant journalier de la cantine se rapproche le plus possible des montants actuels. La solution retenue repose sur la situation actuelle et en fonction du nombre d'élèves inscrits et du quotient familial des familles.

Quotient familial Tarifs 01/09/2023

0 à 1000€ 1€

1001 à 1100€ 4,80€

Supérieur à 1100€ 4,82€

Les tarifs de la cantine entrent en vigueur au 1er septembre 2023 et sont susceptibles d'évoluer sur les prochaines années scolaires. Les repas pour les personnes intervenant dans le cadre scolaire sont maintenus au tarif de 5,35 € par repas.

Tarifification de la garderie

Le tarif de la garderie demeure inchangé à savoir 1€ la demi-heure.

Transports scolaires

Nouveaux points d'arrêts du regroupement

Avec la rentrée de septembre 2023, de nouveaux points de montée et de descente sont créés aux lieux- dits : Les Gruns, Bas de la Cote (lycée), Serpanoux (collège), Maisonneuve (école maternelle).

Attribution aux coopératives scolaires

Le SIMI versera aux coopératives scolaires une subvention d'un montant de 5 000 €. Cette somme sera proratisée en fonction du nombre d'élèves de chaque commune soit à la coopérative scolaire d'Isserteaux 2 500 € (40 élèves) et à la coopérative scolaire de Montmorin 2 500 € (40 élèves).

Vie Scolaire

Effectifs scolaires et personnel – Prévisions rentrée scolaire 2023

Ecole d'Isserteaux					Ecole de Montmorin			
TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
2	8	10	7	11	13	8	9	9
Total : 38 élèves					Total: 39élèves			
Mme LAILLIER : enseignante des TPS, PS et MS ; Mme NEDONCELLE : enseignante des GS et CP.					Mme DELUMEAU : enseignante des CE1 et CE2 Mme DELMAS : directrice et enseignante des CM1 et CM2.			
Prescilla Goncalves, adjoint technique contractuel ATSEM en remplacement Corinne Lachal, adjoint technique titulaire ATSEM dans la classe de Mme Nedoncelle. Véronique Ledourner, adjoint technique titulaire, cantinière.					Delphine Batisson, adjoint technique contractuel. Delphine Diaz, adjoint technique contractuel. En cours de recrutement adjoint technique contractuel, cantinière.			

Retour des serviettes tissus

Les serviettes de tables en tissu ont fait leur réapparition à l'école de Montmorin.



HORAIRES ECOLES

Isserteaux: 9h-12h et 13h30-16h20
Montmorin: 8h45-11h45 et 13h40-16h40

Garderie: à partir de 7h et jusqu'à 19h

Mme PLOS Présidente du syndicat .

Le secrétariat du SIMI est assuré en mairie d'Isserteaux par Marie Popovitch

email : simi2014@orange.fr

Les associations

PROFIT'N ROLL



Après avoir digéré le repas de fin d'année de juin, le groupe country a animé avec joie la fête patronale de Manglieu en juillet.

L'association est donc prête pour une nouvelle saison et vous donne rendez-vous à la rentrée.

Reprise le 5 septembre à Manglieu :

tous les mardi

- ▶▶ Trampoline adulte de 19h00 à 20h00
(Sous réserve d'un nombre suffisant de personnes, sur inscription)
- ▶▶ Country de 20h15 à 21h15

Reprise le 7 septembre à Isserteaux :

tous les jeudi

- ▶▶ gymnastique d'entretien de 20h00 à 21h00 (élastiques, haltères, steps, renforcement abdominal et musculaire, marches etc...)
- ▶▶ Sous réserve d'un nombre suffisant de personnes et de la disponibilité de la salle, un nouveau créneau horaire est à l'étude pour de la danse country à Isserteaux le lundi soir.

Reprise le 22 septembre à Manglieu :

tous les vendredi

- ▶▶ Trampoline enfants de 18h15 à 19h15

Tarifs 2023-2024

Adhésion de soutien : 10 euro / an
Adhésion + 1 activité : 30 euro / an
Adhésion + 2 activités : 50 euro / an

Séances adaptées à toutes les personnes. Prévoir une bouteille d'eau.



Les associations

COMITE DES FETES



L'été qui se termine aura été très animé à ISSERTEAUX. La fête de la musique a lancé la saison des festivités avec notre ami JULIEN qui, comme l'année dernière, a mis beaucoup d'ambiance .

Le 22 juillet, nous avons innové avec un méchoui, un marché d'artisans, des jeux pour enfants et un spectacle de mini-motos qui a plu aux petits comme aux grands. Le

beau temps a une nouvelle fois été de la partie et ce fut une bien belle journée. Si ces deux premières journées ont été un succès grâce à votre nombreuse participation, nous avons pris en considération quelques remarques afin de faire mieux l'année prochaine.

Nous avons fini la saison, encore par une innovation, avec la fête du four. L'idée est de changer de lieu tous les ans dans la mesure du possible, avec la participation des gens des villages (il y a trois fours sur la commune). La première a eu lieu à BOURGIS pour une facilité de logistique, merci à Bernadette et Christian. Tout le monde s'est régalé avec la terrine, les rôtis et pommes de terre cuits dans le four. Encore une super journée qui a fait l'unanimité tout comme le musicien chanteur Christophe BATISSON.



Merci de votre participation et nous vous attendons plus nombreux l'année prochaine pour passer à nouveau un bel été.

Bravo à toute l'équipe du comité des fêtes pour leur dévouement. Toutes les bonnes volontés seront les bien venues pour venir renforcer l'équipe.



D'ores et déjà, nous vous informons que l'année 2024 commencera par une fête de la bière et de la choucroute en mars. La date et la forme vous seront communiquées ultérieurement.

Bonne fin d'année à toutes et tous et à l'année prochaine.

Roger BOURDOULEIX

ISSERTEAUX PATRIMOINE ET HISTOIRE



Retour sur la rentrée scolaire... en 1913 !!!

Octobre 1913 : la cour des garçons et la cour des filles, en terre battue toutes les deux, bruissent des retrouvailles des nombreux enfants. Monsieur Pouyet, Madame Roussel et Madame Morange accueillent ces turbulents bambins dans le groupe scolaire flambant neuf. Même si toutes les finitions ne sont pas achevées et que plusieurs malfaçons ont été découvertes, l'excitation de tous est à son comble et le Conseil municipal conduit par le Maire, François Vaure, se félicite de la ténacité mise dans le suivi de la construction...

Peut-être que notre imagination dépasse un peu la réalité de l'époque, mais la rentrée en ce mois d'octobre 1913 date vraisemblablement la mise en service de l'école que nous connaissons aujourd'hui et qui a traversé le siècle avec assez peu de changements dans son aspect extérieur... Ce qui est certain, c'est que le groupe scolaire construit entre 1911 et 1913 est bien la troisième école construite par la commune !

En effet, dès 1863, un bâtiment a été construit pour accueillir l'école des garçons sous la forme d'une salle de classe unique d'environ 80 m², séparée en deux classes en 1887. Ce bâtiment aujourd'hui disparu se situait à l'est de la place de Courdeloup, en arrière de la maison en retrait de la place. La maison donnant sur la place était affectée à l'époque au logement de l'Instituteur et accueillait la Mairie.

En 1879, la commune acquiert une maison (l'actuelle mairie) à l'usage de « maison d'école des filles » avant que quinze ans plus tard, en 1895, une construction de deux salles de classes soit réalisée sur la gauche de la maison initiale, celle-ci servant alors de logements pour la Directrice et son adjointe (cf. plan joint disponible aux Archives départementales du Puy-de-Dôme). Cette construction ne sera utilisée qu'une quinzaine d'années avant d'être démolie pour laisser la place à l'école que nous connaissons aujourd'hui.

Pourtant le visage de la commune aurait pu être tout à fait différent !

En effet, en cinquante ans (1863-1913), plusieurs projets de construction de « maison d'école » se sont succédés sans succès, souvent pour des raisons économiques. Si certains de ces projets s'étaient réalisés, nous aurions pu avoir une école de garçons et une école de filles distants d'une petite centaine de mètres. Qu'en aurait-il alors été de la mixité scolaire demandé par les enseignants en 1942 ? Et que seraient devenus ces deux bâtiments aujourd'hui, le nombre d'enfants scolarisés ayant fortement baissé en un peu plus d'un siècle ?

Notre toute jeune association créée au premier trimestre de cette année a mis à profit ses premiers mois d'existence pour trier et commencer à exploiter les archives communales mises à notre disposition par notre Maire, Jean-Claude Batisson.

C'est au travers de ces documents parfois poussiéreux, complétés par les Archives départementales, que nous avons réussi à reconstituer l'histoire des bâtiments scolaires. Grâce à

Les associations

tous ces documents, complétés par les souvenirs de nos anciens et aux cahiers d'école et autres photos qu'ils nous ont confiés, nous allons être en mesure de réaliser un livre sur « les écoles à Isserteaux du XVIII e au XX e siècle » que nous vous proposerons au cours du premier semestre de l'année prochaine. De savoureuses histoires sur la cantine et de beaux souvenirs d'enfants sur leurs maîtres et maîtresses en perspective.

Vos greniers regorgent de vieux papiers que vous voulez nous faire connaître quelqu'en soit le sujet ! Contactez-nous, nous en raconterons l'histoire et ferons revivre ceux qui les ont vécus.

Contacts : Alain ARNAUD (Président) – Champorent – 06.01.71.17.52

Joël DUPIC (Secrétaire) – Le Bourg – 04.73.31.16.84



Les associations

AMICALE LAIQUE



Bonjour à tous.

Quoi de neuf à l'amicale laïque ? Quelques changements au niveau du bureau: Justine Lachal a été élue présidente et Guy Carcenac devient vice-président. * Noémie Provenchère assura le poste de secrétaire adjointe.

Ce nouveau bureau s'est réuni le mardi 29 août, il a été décidé que la cotisation individuelle serait de 18 euros pour les adultes et 6 euros 50 pour les enfants.

Les dates des festivités ont été fixées :

- contes et soupes le **2 décembre 2023**
- le loto le **28 janvier 2024**,
- le fougot le **23 mars 2024**
- un cinéma en plein air le **1 juin 2024**.

Dès le début septembre les activités physiques : yoga et marche nordique reprendront (voir conditions sur flyer).

Nous vous attendrons nombreux.

Amicalement.

Le bureau.

AJIS



Bonjour à tous,

Cette année pas de visite de nos amis bretons ni de déplacement chez eux.

Le **dimanche 26 février**, grâce à la bienveillance de Monsieur le Maire, nous avons pu organiser notre loto dans la salle des fêtes. Je tiens à le remercier ainsi que toutes les personnes ayant participé au bon fonctionnement de cette manifestation. Le **samedi 23 avril** nous avons projeté une série de photos sur la Bretagne tout en dégustant crêpes et cidre. Le **dimanche 1^{er} octobre** une sortie repas/spectacle aux Arcades de Barjavelle à Courpière est prévue pour les adhérents.

Cordialement,
Le Président

Les associations

BRICOL'ART

Saisir chaque instant dans toute sa splendeur, s'émerveiller de tout, plus on est éveillé, plus on peut s'émerveiller

Avec la rentrée, l'association remet en place ses ateliers :

- **vannerie** : les vendredis de 18h à 20h , à compter du 8 septembre.
- **Peinture** : les mercredis de 10h à 12h , à compter du 13 septembre
- **couture** : le samedi de 10h à 12h, une semaine sur deux, à compter du 16 septembre

N'hésitez pas à nous rejoindre si une de ces activités vous « parle », débutants ou déjà pratiquants, pour partager des moments d'apprentissage et de convivialité

Dernier événement de ce printemps :

notre exposition du dimanche 18 /06 nous a amené un public venu découvrir nos réalisations ; merci à tous de l'intérêt porté à notre association, en espérant vous avoir fait partager notre plaisir et notre passion de créer et d'exécuter des œuvres personnelles dans chacun de nos ateliers.

Notre A.G s'est tenu comme prévu le 25 Août :

suite à la démission de notre secrétaire – Monique Briquet, un nouveau bureau renforcé a été élu :

Présidente : F.LE BRIS

Trésorière : M.LAFARGE

Secrétaire : J.IGEL

Secrétaire adjointe : S.BARRALON

Nous sommes ravis d'accueillir plusieurs membres actifs, en soutien de l'association.

Pour chaque atelier, un bilan de l'année écoulée a été effectué, ainsi que des nouveaux projets:

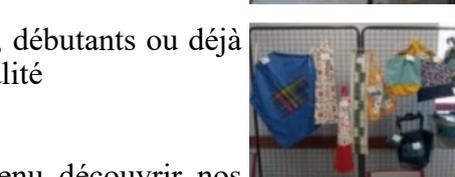
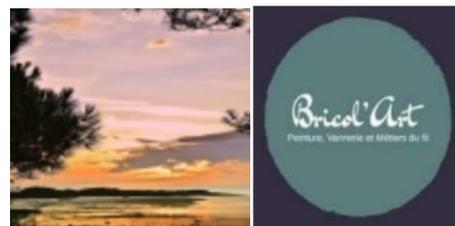


- En couture, la réalisation de commande (bavours, tabliers enfants...) a été honorée. Cette année, au programme, recyclage de textiles pour de nouvelles créations.
- l'atelier peinture prévoit d'utiliser des nouveaux matériaux et aussi de produire des objets dérivés à partir des tableaux réalisés
- la vannerie : fière de la plantation de l'oseraie, en coordination avec la mairie, peut fournir dès cette année l'osier nécessaire à l'atelier. Cet investissement demande de l'entretien – plantation de 200 pieds sélectionnés, opérations de tri, de coupe et de séchage.

A vos calendriers :

- Le 19 Novembre 2023 : Marché artisanal
- Le 16 Mars 2024 : TROC couture... en matinée à la salle des fêtes

Nous ne manquerons pas de vous informer de l'organisation de ces différents événements.



Les associations

ASTRAP

L'astronomie à Isserteaux, c'est toujours ASTRAP à Bracou, avec une soirée mensuelle ouverte à tous : observations en fonction du temps, et en général une conférence dans le local du club.

Rendez-vous chaque premier samedi du mois à 20h30 ; plus de renseignements sur le site www.astrap.org

Prochaines soirées :

7 Octobre observatoire de Bracou ouvert mais pas de conférence car participation aux Nuits Etoilées d'Auvergne à Châtel-Guyon, voir le site : <https://www.astronomie-auvergne.fr/nea/nea2023/>.

4 Novembre F. Barbarin : 2e épisode de " Des femmes qui ont marqué l'histoire de l'Astronomie"

2 Décembre J. Dervieux : " Astronomie - Astrologie"

Jean Dervieux, président d'ASTRAP

Pour Astrap,



-  Bracou
-  www.astrap.org
-  06 65 14 02 86
-  contact@astrap.org



20h30 – Dans les salles des fêtes

Mardi 10 octobre Billom (Moulin de l'Etang)

Jeu 12 octobre Sauxillanges

Cinéma Art et Essai Labellisé Jeune Public

Tarifs

Pensez au co-voiturage !

Tarif normal : 5,50 €

Carte d'abonnements (10 COUPONS) : 44 €

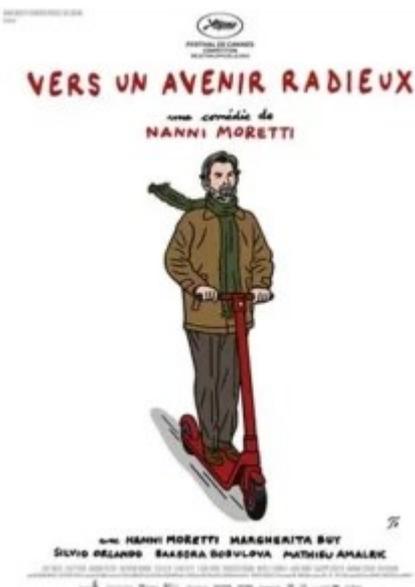
Tarif réduit : 3,50 €

(- 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi et bénéficiaires minima sociaux, carte Cézam sur présentation d'un justificatif)

Jouez et gagnez des places avec Le Copain !



RETROUVEZ TOUTES LES PROGRAMMATIONS DU CINE PARC
Sur le site www.cineparc.fr



15h – Dans les salles des fêtes

Mercredi 25 octobre Vic-Le-Comte (halle du Jeu de Paume)

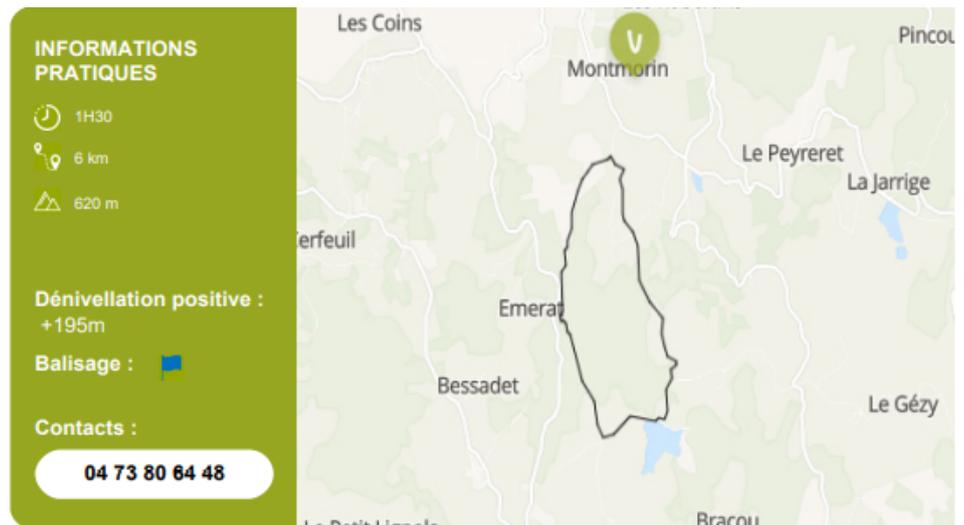
Mardi 31 octobre Billom (Moulin de l'Etang)

Jeu 2 novembre Sauxillanges

Vendredi 3 novembre St Jean des Ollières

L'étang des Maures

Depuis Montmorin et son château, ce joli circuit boisé offre de belles vues sur le château de Coppel, la chaîne des Puys, Billom et la Limagne. L'étang des Maures, agrémenté d'une belle maison avec pigeonnier et four à pain, termine la balade



AU DEPART DE MONTMORIN

Pour votre sécurité, prenez toujours avec vous une bouteille d'eau, un chapeau, des vêtements chauds et contre la pluie, et équipez-vous de chaussures adaptées à la marche. Selon les conditions météorologiques, certains itinéraires sont déconseillés par mauvais temps (brouillard) ou ne sont pas praticables, voire interdits, durant la saison hivernale. Certains sites sont fragiles, restez sur les sentiers aménagés. Évitez de cueillir les fleurs sauvages et de déranger la faune. Ramassez vos déchets. Sur certains itinéraires, les animaux sont interdits.

Description détaillée

Départ - De l'aire de pique-nique, descendre par la route direction Coissard / Puyfoulhoux en ignorant la route qui part sur Champciaux à droite. 300 m plus loin, emprunter le premier chemin qui s'élève à gauche (vue sur le château de Coppel à droite)

1 - Traverser la route et continuer à monter en face, la route devient chemin (vue sur le château de Coppel, Clermont-Ferrand et la Chaîne des Puys à droite ; le château et l'église de Montmorin, Billom et les deux Turlurons à l'arrière). Traverser le hameau des Plaines et continuer tout droit sur la même route. Dans un virage, continuer tout droit sur un chemin caillouteux. Au bord de l'étang des Maures, à la route, tourner à droite, longer la digue. Continuer sur la route, laisser un chemin à gauche qui longe l'étang et poursuivre jusqu'à Segnoux.

2 - A Segnoux, au niveau du four à pain, prendre à droite et continuer en face entre les maisons, la route devient chemin herbeux, poursuivre tout droit. A la sortie (vue sur le château en ruine de Coppel, la Chaîne des Puys et les deux Turlurons à gauche ; la plaine de la Limagne en face, le château de Montmorin à droite), continuer toujours tout droit sur un chemin creux à travers bois.

3 - A la première maison de Serpanoux, tourner à gauche et entrer dans le hameau. 20 m plus loin, laisser la D 14 à gauche et continuer en face pour traverser le hameau. Poursuivre sur ce chemin jusqu'à la route (vue sur le château de Montmorin et l'église en face ; les ruines du château de Coppel, Clermont-Ferrand, la Chaîne des Puys et le puy de Dôme à gauche). A la route, continuer à monter en face et rejoindre l'aire de pique-nique (sur la gauche, A-R château de Montmorin : 30 min).

LES DATES A RETENIR

- 4 Novembre 2023 F. Barbarin : 2e épisode de "Des femmes qui ont marqué l'histoire de l'Astronomie" ASTRAP
- 11 Novembre 2023 10h30 Commémoration—Armistice Commune
- 19 Novembre 2023 Marché artisanale Bricol Art
- 02 Décembre 2023 Soirée Contes et soupes Amicale laïque
J. Dervieux : "Astronomie - Astrologie" ASTRAP
- 16 décembre 2023 Marché de pays Commune
Commémoration Rafle du 16 décembre 1943 Commune
- 17 décembre 2023 Marché de Noel Commune
- 07 janvier 2024 Voeux municipalité Commune
- 14 janvier 2024 Repas des ainés Commune
- 28 janvier 2024 Loto Amicale Laique
- Mars 2024 (date à définir) Fête de la bière & de la choucroute Comité des fêtes
- 16 Mars 2024 TROC Couture... Bricol Art
- 23 Mars 2024 Fougot Amicale Laique
- 01 juin 2024 Ciné plein air Amicale Laique

- **MARCHE DE PAYS : Le 3 ème samedi de chaque mois**

Les comptes rendus de conseil municipal sont consultables sur le site de la commune et sont affichés en mairie.



Bulletin d'information de la commune d'Isserteaux

Tél : 04 73 70 90 64

Email : mairie.isserteaux@wanadoo.fr

Site internet : www.isserteaux.com

La mairie est ouverte au public :

Les mercredis de 8 h 00 à 12 h 00

Les vendredis de 16 h 00 à 19 h 00

Permanence de Jean-Claude BATISSON en mairie les mercredis matins de 10 h à 12 h et vendredis de 17 h à 19 h

Commune d'Isserteaux 

N°43- Dépôt légal : Octobre 2023—Impression PrintOclock

Responsable publication: Jean-Claude BATISSON